

AVIS DE RECRUTEMENT – EDUCATION NATIONALE
Adjoint administratif 2^{ème} classe –recrutement sans concours réservé
Attaché d'administration – concours réservé

Recrutements réservés aux agents non titulaires de l'éducation nationale relevant des dispositions des articles 2 et 4 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012.

☝ **Un candidat ne peut se présenter qu'à un seul recrutement réservé ouvert au titre d'une même session.**

Conditions générales requises :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être en position régulière au regard des obligations du service national,
- Justifier des conditions d'aptitude physique requises.

ADJAENES :

Aucune condition d'âge, ni de diplôme.

Les candidats doivent justifier d'une certaine ancienneté de service en qualité de contractuels (conditions d'éligibilité consultables sur le site académique)

Après s'être inscrits (dates ci-dessous), les candidats devront renvoyer impérativement pour le 15 mars 2013 (cachet de la poste faisant foi) un dossier comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature,
 - Un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les emplois occupés
- à l'adresse suivante : **Rectorat Orléans-Tours – DEC3 - 21 rue St-Etienne-45043 ORLEANS CEDEX 1**

Ce recrutement s'effectue en deux phases par la voie de commissions de sélection :

1. Examen des dossiers par une commission,
2. Audition par la commission des candidats (durée 20 minutes).

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidats aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

ADAENES :

- Admissibilité : épreuve écrite le 5 mars 2013 (durée 3 heures)
En cas d'admissibilité, constitution d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) à transmettre au ministère de l'Education Nationale pour le 10 mai 2013.
- Admission : entretien (durée 30 minutes)

Les candidats, sous réserve de remplir les conditions requises, doivent impérativement s'inscrire

par Internet : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

du mardi 15 janvier 2013 à 12 heures

au mardi 5 février 2013 à 17 heures (heure de Paris)

ce lien est également accessible depuis le portail académique : www.ac-orleans-tours.fr